

**PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 12 NOVEMBRE 2018
(Adopté par le CD du 10 janvier 2019)**

Présents : Nathalie VALLOGNES, Yves RAS, Hassan ALAOUI, Pierrick LE BALC'H, Patrick LAMOTHE, Gaëlle RAMARQUES, Cyril THOMASSIN, Eric BALLE, Philippe DAUCHEL, Anne CHARRIERAS, Véronique LAMBERTZ, Marc LE MARCHANT DE TRIGON, Maryse UMHAUER, Rodolphe JULES (CD14), Florian BARBEAU (CD76), François DESHAYES (CD27), Danielle FRENEHARD (CD61),

Excusés : David FROMENTIN, Frédérique YON, Nicolas PISSOT, Stéphanie CARRUANA

Absents : Marc BRUNNENKANT

Assistent : Jean-Paul DUBIER, Arnaud BESSAT, Po Chua YANG, Nicole MALHADAS,

+++++

Début de réunion : 20H

1/LE MOT DE LA PRESIDENTE :

*Charte de communication : les réunions sont indispensables. Le contact par mail et téléphone ne remplace pas un face à face.

2/ORGANIGRAMME :

*L'organigramme est mis à jour et sera mis en ligne sur le site de la Ligue.

-Chaque commission doit être composée d'au moins 5 membres.

-le Docteur Victor DECRETTE rejoindra l'équipe médicale afin de pouvoir valider les TSR des licenciés de l'Est.

-A ce jour, 2 membres du comité directeur ne sont pas licenciés (E. BALLE et N. PISSOT)

*Question sera posée à Laurie FELIX de la FFVolley pour savoir à quelle date les membres du comité directeur doivent être licenciés.

3/FINANCIERE :

-Subvention CNDS 2018 de 20500 €. Une aide supplémentaire de 4000 € a été attribuée.

-Subvention FDVA en attente.

AG Financière :

Le vote électronique portait sur 3 points : Validation des comptes 2017/2018 ; Affectation du résultat et Quitus au trésorier.

26 clubs votants sur 52 malgré une grande partie qui a été relancée.

C'est dommage et inquiétant que les clubs ne se sentent pas concernés, puisqu'il est obligatoire de valider ce qui s'est passé.

Réunion S3A :

- un compte professionnel sur le site des impôts va être créé en prévision du prélèvement à la source.
- S3A a refait sa grille tarifaire de tenue de salaires. La cotisation sur l'assurance maladie ayant baissé, l'impact de l'augmentation de S3A sera marginal.

Séminaire :

-5 et 6 janvier 2019 – BIOTROPICA / Base de Léry Poses (serre tropicale + chalets).

**le but :* construire un projet associatif pluriannuel 2018/2021 indispensable, et apporter la crédibilité auprès des institutions.

**Invitation :* 2 personnes par club, idéalement le président, et 1 personne active dans le club ; les membres du comité directeur ; les président des commissions et les présidents des comités. Les présidents de clubs qui sont président de commission et/ou président de comité, peuvent se faire remplacer par une autre personne.

-prix coutant aux personnes supplémentaires dans la limite des places disponibles à l'inscription.

-frais de déplacement à la charge des participants.

Validation de l'organisation : adopté à l'unanimité

4 / COMMISSION SPORT SANTE :

-objectif : promouvoir le sport santé sous ses différentes formes (Soft Volley, Volley Assis, Volley Care et Fit Volley)

-15000 € du CNDS serviront à mettre en œuvre les actions, dont celles mutualisées avec 5 clubs (ASPTT Caen, Caen VB, SC Coutances, CS Alençon et Pacy sur Eure VB).

-Foire de Caen : 21 au 23 septembre 2018 – bilan très positif tant sur l'accueil que sur la participation. A renouveler sur la Foire de Rouen du 22 au mars 2019.

-organisation d'actions ponctuelles de découverte, afin de sensibiliser, faire pratiquer et former.

-soutien à hauteur de 50€/ séance par cycle de découverte de 10 séances = 500 € / club.

-dotation à 10 clubs labellisés

Validation des opérations Volley Santé pour le dossier CNDS : 1 Abstention

5/ COMMISSIONS :

TECHNIQUE :

**Formation des formateurs :*

-La réunion aura lieu à Sablé sur Sarthe les 27 et 28 novembre 2018.

-Prise en charge des frais de formation par la FFVolley, des frais d'hébergement et de déplacements par la ligue.

**DRE :*

-le tableau des équivalences DRE et anciennement BEF sera mis en ligne sur le site de la ligue.

-Certificat animateur : à la charge des comités

-Certificat initiateur : organisé par la ligue à Houlgate du 25 au 28 juin.

Licences STAPS :

- Certains clubs de la ligue n'ont pu bénéficier de ce dispositif, les étudiants ayant trouvé un club par leurs propres moyens.
- Pour la saison prochaine, il faudra anticiper et prévoir une concertation dès mai 2019.

Stage de détection (Toussaint & Noël) :

- Le nombre d'inscription est décevant. Ce sont toujours les mêmes clubs qui sont représentés et malheureusement, très peu d'informations remontent des comités sur les détections.
- Afin d'améliorer la détection des jeunes, les premières journées de championnat jeunes pourraient être banalisées.
- Mise en place d'un stage de perfectionnement ouvert à tous en juin.
- Le CSN a fait remonter un problème entre le taux de réservation et le taux de remplissage.
- Les stagiaires seront informés qu'ils doivent obligatoirement participer à 1 des 2 stages de détection pour prétendre participer aux stages de sélection (février et pâques).
- Toute absence non prévenue au plus tard 48 h avant le début du stage sera facturée.

TSR

- Il est déploré l'arrivée de nombreuses demandes dans des délais trop courts.

a/-Pour les jeunes qui passent par le CRE, un tableau qui serait à disposition des médecins et des clubs concernés, et ferait office d'avis de la CRT, pourrait être mis en place sur le site de la ligue avec le niveau de championnat pour lequel les jeunes peuvent prétendre obtenir un TSR.

Mise au vote : adopté à l'unanimité

b/-Suite à erreur de validation de TSR par la CRT, le club concerné sera informé qu'il n'y aura pas de sanction rétroactive, mais que les 2 jeunes ne doivent plus jouer en PN pour la suite du championnat.

Mise au vote : adopté à l'unanimité

Rappel :

- il est interdit de jouer en championnat jeune et senior le même jour.
- Il est obligatoire de présenter le TSR à chaque match.
- Le TSR est délivré pour évoluer en Régional et non en Pré-national.
- Un contrôle médical est à effectuer en janvier.
- *Un dispositif dérogatoire n'est pas un droit et doit être respecté.

Eric BALLE présente des échantillons de sweat qui pourraient être mis en vente aux alentours de 25 €.
-Il n'y aura pas de stock et vente uniquement sur commande.

Mise au vote : différents logos sur plusieurs couleurs : 5 Pour ; 4 Abstention ; 6 Contre

Mise au vote : 1 seul logo sur plusieurs couleurs : adopté à l'unanimité

ARBITRAGE :

*validation du PV sur les amendes des journées J1 à J4.

*désignations Nationales : bonne gestion malgré 11 arbitres en moins dans la ligue des Pays de Loire en raison de l'application du règlement voté en AG Fédérale en juin dernier.

*désignations Régionales (PN et R1) : compliqué pour plusieurs raisons :

-dates différentes de début de championnat en PN et R1.

-arbitre qui sont joueurs et ne savent pas s'ils vont jouer ou pas et ne se positionnent pas sur des arbitrages.

-clubs qui ne communiquent pas de nom d'arbitre et qui ne font pas suivre l'information aux arbitres de leur club.

*Arbitrage R1M :

-il a été voté en AG ligue 2018 : 1 arbitre fourni par la CRA et 1 arbitre jeune en formation, alors que la saison précédente 2017, pour la R1, les clubs n'avaient à fournir qu'un seul arbitre.

-Ceci implique un surcoût énorme de frais d'indemnités et de déplacements.

-La décision votée en AG est impossible à appliquer.

Proposition :

- **Modifier la situation actuelle** = 10 abstentions ; 1 contre ; 4 pour

- **Revenir au règlement antérieur** : 6 abstentions ; 9 pour

*Les désignations étant à jour pour le prochain week-end, ceci sera mis en application à partir du week-end du 24 novembre.

*Des blocages sont annoncés sur les routes pour le samedi 17 novembre. Les clubs seront informés que les demandes de report pour les rencontres compliquées seront autorisées.

SPORTIVE SENIORS :

Les RPE pour les R1 n'ont pas été transmises. Le Président de la commission sera relancé.

Un bureau pour les étudier est donc prévu pour le mardi 20 novembre.

SPORTIVE JEUNES :

-C'est le Site Internet qui sert de référence aux informations. Par conséquent les résultats doivent être mis à jour rapidement.

-M15 4x4 :

Regroupement ouvert à tous (filles et garçons – Est et Ouest) le samedi 24 novembre avec possibilité d'intégrer le championnat.

-Tournoi de Noël M15 6x6 :

Pas de candidature pour l'organisation du tournoi.

St Lo s'était positionné mais uniquement en filles ce qui ne peut être retenu.

-Tournoi Jean-Louis FREBOURG :

Il aura lieu le dimanche 16 décembre à Argentan.

-Interdépartementaux :

Il est décidé d'annuler la proposition de reporter la première journée (qui avait été annulée faute de participant) au 01 décembre en raison des CDF jeunes et des championnats régionaux. Ce sera le CD61 qui organisera cette journée à place du CD27 le 24 février 2019.

6/ ADOPTION DES PROCES VERBAUX :

-PV du Comité Directeur du 24/09

-PV du Bureau Directeur du 09/10

-PV CRT du 16/10

-PV CRJ du 05/11 – décision modifiée : Interdépartementaux du 17/11 reportés au 01/12 (cf. ci-dessus)

-PV Commission Santé

Mise au vote : Adoptés à l'unanimité

-PV CRA : Adopté à l'unanimité

-PV CRS : décision à modifier : (date de report à communiquer avant la date initiale de rencontre) = 1 abstention.

7/ DIVERS :

Services civiques :

17 contrats sont actuellement en cours.

-Formation PSC1 à Oissel le 6 décembre

-Formation PSC1 à Hérouville le 12 décembre

-Formation Civique et Citoyenne, dispensée par Jean-Marc DIVETTE de la FFVolley, le 28 et 29 janvier à Houlgate.

***Rappel** : les contrats qui sont validés pour la mission « PROMOUVOIR LE VOLLEY SANTE » doivent impérativement contenir des actions en ce sens.

Fin de la réunion 01H00

Nathalie VALLOGNES
Présidente de la Ligue de Normandie

Ligue de Normandie de Volley-Ball
Maison des Associations – 1018, Quartier du Grand Parc – 14200 Hérouville Saint Clair – Tél: 02.50.01.95.18
Antenne: 1 rue Masson – 76350 Oissel – Tél: 07.68.87.91.02
Email: volleyballnormand@gmail.com Site: <https://www.volleyballnormand.fr/>